C.I.J.

Les renseignements suivants, émanant du Greffe de la Cour internationale de Justice, ont été mis à la disposition de la presse:

Aujourd'hui jeudi 27 septembre 1951, la Cour internationale de Justice a tenu deux audiences pour entendre la suite des plaidoiries en l'affaire des pêcheries (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord c. Norvège). Sir Eric Beckett, Agent du Royaume-Uni, a poursuivi l'exposé de la thèse britannique.

Sir Frank Soskice, Attorney-General, prendra la parole demain vendredi 28 septembre, à l'audience qui s'ouvrira à 10 h. 30, pour continuer l'exposé de la thèse britannique.

La Haye, le 27 septembre 1951.